Fribourg, Suisse. — 47me année. — N° 250 Le numéro 5 centimes Mercredi 24 octobre 1917

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1 30	4 —	7 —	14 —
Etranger	» 3 —	8 —	14 —	25 —

Tous les bureaux de poste se chargent de encrevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.
O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	35 »	
Réclames. . . .	50 »	

R. V. Z.

Nouvelles du jour

Offensive française au nord de l'Aisne; les Allemands perdent d'importantes positions et 7500 prisonniers.

Le Saint-Siège propose l'abolition du service militaire obligatoire et la consultation du peuple sur les questions de guerre et de paix.

La crise du cabinet français dénouée par la retraite de M. Ribot.

L'attaque française qu'annonçait, depuis une huitaine de jours, la canonnade qui allait s'amplifiant sur les hauteurs au nord de l'Aisne, s'est produite hier matin, à cinq heures et quart. Les Français se sont élancés à l'assaut de part et d'autre de la route allant de Soissons à Laon, en partant du front Vauxaillon-Laffaux-Mennejean-Royère. Le front d'attaque dessinait une équerre : les troupes opérant à l'ouest de la route Soissons-Laon ont attaqué face au nord-est ; les troupes opérant à l'est de la route, le long du Chemin des Dames, se sont avancées face au nord. La manœuvre visait à déloger les Allemands du massif de hauteurs en partie boisées qui s'élève dans la boucle du canal de l'Oise à l'Aisne, au sud d'Anizy-le-Château, et ainsi à ouvrir la route de Laon, en tournant la position du Chemin des Dames.

La bataille qui s'est engagée d'après ce plan a dû égaler sinon dépasser en violence l'offensive d'avril contre les hauteurs de l'Aisne. Sur le court espace de dix kilomètres que mesure le front d'attaque, l'assaillant et le défenseur avaient accumulé les effectifs et porté au *summum* les moyens d'action ou de résistance. Le bombardement réciproque avait fini par prendre des proportions fantastiques.

L'attaque, déclanchée à 5 h. 15 du matin, dans la *direction de Pinon*, à l'aile gauche, de Chavignon, au centre, et de Pargny-Filain, à droite, a été exécutée avec toute la vigueur qu'attendait le général en chef. L'effet en a été considérable à l'aile droite et au centre, moins prononcé à gauche. A droite de la route de Laon, le fort de la Malmaison est tombé au pouvoir des Français, qui se trouvent ainsi maîtres des hauteurs dominant le vallon de la Lette et les villages de Pargny et de Filain ; au centre, les Français se sont emparés de Chavignon et du terrain descendant vers le canal de l'Oise à l'Aisne ; à gauche, ils ont emporté Vaudesson et Allemant, mais leur élan s'est heurté aux fortes positions de la forêt de Pinon.

Les Allemands ont perdu beaucoup de prisonniers : 7500, et 25 canons. C'est le coup le plus sensible qu'ils aient reçu depuis l'offensive d'avril.

***

La nouvelle phase de la crise parlementaire française confirme que la démission collective du ministère n'a été qu'un moyen de faire comprendre à M. Ribot que son seul départ arrangerait tout. M. Painlevé avait à tenir sa promesse officieuse de procéder à un petit remaniement qui devait consister à débarquer M. Ribot, son ministre des affaires étrangères.

On se souvient que celui-ci avait dit à la Chambre française que l'Allemagne faisait murmurer, par l'intermédiaire d'un homme politique, la possibilité pour la France de recouvrer l'Alsace-Lorraine si des négociations de paix étaient engagées. Même si cela était exact, la Chambre n'admettait pas que son ministre des affaires étrangères en fît publiquement l'aveu. Mais M. Painlevé, le jour même où on lui votait un bel ordre du jour de confiance, avait démenti l'information de M. Ribot. On pouvait penser que celui-ci, en présence de ce désaveu, comprendrait que sa présence dans le cabinet devenait impossible. Il n'eut pas l'air de se douter de cette situation. Enfin, depuis la démission collective du ministère, on lui expliqua la convenance qu'il y avait à ce qu'il s'éloignât. C'est maintenant chose faite. Il a démissionné hier, et, hier déjà, on lui donnait un remplaçant en la personne de M. Barthou, qui était ministre, mais sans portefeuille.

***

On a beaucoup parlé des troubles de Turin à la Chambre italienne. Ils y ont même provoqué des scènes orageuses, telles qu'on en avait rarement vu. Les députés socialistes et giolittiens du Piémont se sont défendus énergiquement de l'accusation d'avoir fomenté la révolution pour faire cesser la guerre. Ils ont répété à satiété que la cause de ces troubles a été le manque de pain et ils en ont pris prétexte pour critiquer âprement le gouvernement et surtout l'ex-commissaire préposé au ravitaillement, le socialiste interventionniste Canepa. Celui-ci a déchaîné un tumulte formidable en déclarant que, si le pain a manqué pendant quelques jours à Turin, c'est qu'on avait intentionnellement caché le blé et la farine, afin de provoquer une émeute. Il y avait alors à Turin plus de 12,000 quintaux de blé qu'il fut impossible de moudre, parce que, deux jours avant les troubles, deux des plus importants moulins s'étaient arrêtés. Après l'émeute, on aurait trouvé près de 3000 quintaux de farine « embusqués » dans certaines boulangeries.

A ces mots, toute la Chambre, moins l'extrême gauche et les giolittiens, se leva, demandant à grands cris les noms des meuniers et des boulangers. L'exaltation des députés était à son comble. Ni l'orateur, ni le gouvernement ne livrèrent d'ailleurs les noms des prétendus coupables. L'opinion générale est que le ravitaillement de la ville de Turin a laissé beaucoup à désirer et que les socialistes ont habilement exploité les fautes du gouvernement.

Ces mêmes troubles de Turin ont mis aux prises, dans un duel passionnant, les députés socialistes et le fameux ministre Bissolati, qui, dans la chaleur de la discussion, a déclaré, tourné vers ses compagnons et frères d'autrefois : « *Pour défendre le pays, je ferai feu sur vous.* » On devine l'effet produit par ces paroles dans une atmosphère saturée d'électricité. Les socialistes ont bondi sous la menace et, s'ils ne se sont pas livrés séance tenante à des voies de fait, ils n'oublieront pas les paroles du ministre, car, ainsi que l'a déclaré l'un des leurs, ce sont des paroles qu'on ne peut plus effacer.

A Bissolati qui leur reprochait leurs allures révolutionnaires et les traitait d'hypocrites, les socialistes ont rappelé que, en 1898, sur ces mêmes bancs de la Chambre, il criait de toute la force de ses poumons : « A bas le roi ! » Si quelqu'un, aujourd'hui, est changé, c'est bien le député de Rome, l'ancien directeur de l'*Avanti*.

Bissolati est d'ailleurs la plus sinistre figure du ministère Boselli. Son ardeur patriotique et son enthousiasme pour la guerre nationale ne peuvent faire oublier l'homme haineux et farouchement sectaire qu'il a toujours été. On se souvient que, l'année dernière, sous le régime de l'union sacrée, il a eu, lui, membre du ministère, le triste courage d'insulter grossièrement le Pape et les catholiques. « Toutes les fois que les catholiques se sont rencontrés avec lui, écrit l'*Italia* de Milan, il s'est révélé l'homme de la haine tenace et sectaire. Il a toujours été anticlérical ; il a pratiqué l'anticléricalisme madré des Loges et l'anticléricalisme canaille de la rue. Il ne s'est jamais démenti, pas même comme membre du ministère national, alors que la responsabilité du pouvoir aurait dû lui imposer une trêve. »

Aussi, malgré des efforts que font les interventionnistes anticléricaux pour le faire rester au pouvoir, il faut espérer que les honnêtes gens seront assez forts pour se débarrasser de « l'homme néfaste », dont la présence au ministère est un défi aux catholiques, qui l'ont supporté jusqu'ici pour ne pas rompre « la trêve de Dieu » imposée par les graves conditions de l'heure présente.

Pour la paix future

Son Eminence le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, a envoyé à Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, la très importante lettre suivante, qui explique et précise certains points essentiels de la Note pontificale :

Du Vatican, 7 octobre 1917.

Monseigneur,

Je vous remercie de tout cœur de l'aimable lettre que vous avez eu la bonté de m'adresser. Le Saint-Père, à qui je me suis empressé de la communiquer, a fort goûté la juste appréciation faite par vous de l'Appel pontifical du 1er août dernier, en faveur de la paix.

Vous connaissez sûrement, Monseigneur, ma lettre à Mgr l'évêque de Valence. Cette lettre exprime l'étonnement que m'a causé l'attitude généralement hostile de la presse française à l'égard de l'Appel pontifical. J'y ai démontré (ce qui du reste ressort avec évidence de la simple lecture du document pontifical) qu'aucun des points indiqués par le Saint-Père, comme bases d'une paix juste et durable, ne saurait blesser le patriotisme français.

Bien plus, quelques-uns de ces points sont nettement favorables à la France : de sorte que s'il y a dans la Lettre pontificale une nation favorisée, ce n'est ni l'Allemagne, ni l'Autriche, mais bien la France et la Belgique. Ma surprise et mon étonnement furent donc très grands.

On a présenté l'acte pontifical comme inspiré par les empires centraux et spécialement par l'Autriche : Cette assertion est complètement fausse. Les déclarations du Saint-Siège et celles du chancelier allemand, la réponse des empires centraux, l'opposition de la presse pangermaniste et conservatrice d'Allemagne mettent ce point hors de doute ; je puis ajouter que, par un retard tout à fait involontaire dans la transmission, l'empereur d'Autriche et son gouvernement ont été les derniers à connaître la Lettre pontificale.

D'ailleurs, la genèse de l'acte pontifical est *très simple, et il n'est besoin de recourir à* aucune inspiration étrangère. Par les déclarations des hommes d'Etat ou des Parlements des puissances belligérantes, le Saint-Siège avait constaté, avec la plus vive satisfaction, que, sur certains points fondamentaux, on était substantiellement d'accord ; il a donc réuni ces différents points, invitant les puissances elles-mêmes à les préciser, à les compléter, à les examiner dans un esprit de conciliation, en tenant compte, dans la mesure du juste et du possible, des aspirations des peuples : et voilà tout l'acte pontifical du 1er août.

Ainsi, par exemple, presque tous les belligérants : Russie, France, Angleterre, Allemagne, Autriche, avaient déclaré que la paix devait être conclue sans indemnités. La Russie, l'Allemagne, l'Autriche ne faisaient pas de distinctions entre les dépenses de guerre et les dommages causés par la guerre, indiquant par là même que la réparation de ces dommages ne serait pas exigée. Seul, M. Ribot déclara que, dans les futures tractations de paix, la France se réservait le droit de réclamer la réparation des dommages causés sur son territoire, sans nécessité aucune, par la faute des autorités militaires. C'est pourquoi, dans le troisième point de l'Appel pontifical, le Saint-Siège propose, comme règle générale, la condonation réciproque des dépenses et dommages de guerre, ajoutant que, *si, dans quelques cas, des raisons particulières s'y opposent, ces raisons devront être pesées avec justice et équité.* Conçue en termes généraux, cette proposition n'exclut pas les réserves formulées par M. Ribot : et la France demeure libre de juger si, même dans l'hypothèse de la victoire, il lui convient de prolonger la guerre, fût-ce d'une seule année, pour réclamer de l'Allemagne la réparation des dommages dont elle serait coupable.

On a dit encore que le Saint-Père, en qualité de juge suprême de la morale et de la justice, devait avant tout déclarer de quel côté sont les torts, de quel côté le droit. Etrange critique, en vérité ! Dans l'intérêt de l'humanité, le Saint-Père dans sa lettre assume l'office de *médiateur* faisant du mieux possible pour amener les nations belligérantes, dont chacune prétend avoir raison, à déposer les armes, à entrer en conversation, à se réconcilier. Or, je le demande, appartient-il au rôle de *médiateur* de déterminer quelle est celle des parties en présence qui a tort, quelle est celle qui a raison ? A vouloir trancher cette question, est-il probable qu'il atteindrait le but qu'il se propose : celui de faire entrer les parties dans la voie de la réconciliation et de la paix ?

Enfin, et j'omets d'autres points de moindre importance, on a objecté que les propositions du Saint-Père ne sont pas toutes réalisables. On a dit en particulier que le désarmement réciproque et simultané doit être mis au rang des aspirations destinées à demeurer sans effet. Or, le désarmement est voulu par tous sans exception, comme l'unique moyen pour éloigner le péril de la guerre, pour remédier aux difficultés financières des Etats, pour empêcher les convulsions sociales qui sans cela sont trop malheureusement à prévoir. Mais dès qu'il s'agit de déterminer le moyen de réaliser et de maintenir ce désarmement, l'accord cesse. Je n'hésite pas à reconnaître franchement que de tous les systèmes envisagés jusqu'à présent, aucun n'est vraiment pratique. Et pourtant ce système pratique existe.

Le Saint-Siège, dans son Appel du 1er août, n'a pas cru, par déférence pour les chefs des peuples belligérants, devoir l'indiquer, préférant leur laisser à eux-mêmes le soin de le déterminer, mais pour lui, le seul système pratique et, de plus, de facile application avec un peu de bonne volonté de part et d'autre serait le suivant : supprimer, d'un commun accord entre nations civilisées, le service militaire obligatoire ; constituer un tribunal d'arbitrage, comme il a été dit déjà dans l'Appel pontifical, pour résoudre les questions internationales ; enfin, pour prévenir les infractions, établir comme sanction le *boycottage* universel contre la nation qui voudrait rétablir le service militaire obligatoire, ou bien qui se refuserait, soit à soumettre une question internationale au tribunal d'arbitrage, soit à accepter sa décision.

De cette sanction lord Cecil lui-même, dans un de ses discours, a pleinement reconnu l'efficacité pratique.

Et de fait, pour omettre d'autres considérations, l'exemple récent de l'Angleterre et de l'Amérique dépose en faveur de l'adoption de ce système. L'Angleterre et l'Amérique avaient, en effet, le service volontaire, et, pour prendre une part efficace à la guerre actuelle, elles ont été contraintes de recourir à la conscription. Ce qui prouve que le service volontaire donne bien le contingent nécessaire pour maintenir l'ordre public (et l'ordre public n'est-il pas maintenu en Angleterre comme en Amérique, aussi bien, sinon mieux, que chez les autres nations ?) mais il ne fournit pas les armées énormes requises par la guerre moderne. En supprimant donc, d'un commun accord entre nations civilisées, le service obligatoire pour le remplacer par le service volontaire, on obtiendrait comme automatiquement et sans perturbation de l'ordre public le désarmement avec toutes les heureuses conséquences indiquées plus haut.

La conscription a été, depuis plus d'un siècle, la vraie cause d'une multitude de maux qui ont affligé la société : arriver à une suppression affligé al société : arriver à une suppression simultanée et réciproque sera le vrai remède. En effet, une fois supprimée, la conscription ne pourrait être rétablie que par une loi ; et pour cette loi, même avec la constitution actuelle des empires centraux, il faudrait l'approbation du Parlement (approbation très improbable pour beaucoup de raisons et surtout à cause de la douloureuse expérience de la guerre actuelle) ; ainsi on arriverait à avoir, pour le maintien des accords intervenus, ce que l'on souhaite tant : la garantie des peuples. Si, d'autre part, on réservait au peuple par voie de *referendum*, ou du moins au Parlement, le droit de paix et de guerre, la paix entre nations se verrait assurée, autant du moins qu'il est possible en ce monde.

Je m'aperçois, Monseigneur, que cette lettre est devenue trop longue ; veuillez l'attribuer à mon amour pour la France, au plaisir que j'ai de m'entretenir avec vous, et me croire, Monseigneur, votre serviteur et ami.

P. cardinal Gasparri.

Nécrologie

Le Professeur Dastre

Le *Figaro* annonce la mort de M. Dastre, membre de l'Institut de France, professeur à la Sorbonne, âgé de 73 ans. Les travaux de M. Dastre sont considérables, surtout dans le domaine de la physiologie.

IL Y A UN AN

24 octobre 1916

Offensive française à Verdun : les Français reprennent le village et le fort de Douaumont. 3500 prisonniers.

Sur le front de Roumanie, les Austro-Allemands avancent en Valachie par la vallée de l'Oltu et enlèvent Prédéal, au sommet de la vallée de la Prahova.

ARMÉE SUISSE

Une bonne nouvelle

Le Conseil fédéral a décidé que les militaires en service actif se rendant en permission recevront désormais des bons de circulation gratuits, pour autant que la permission leur aura été accordée pour des motifs urgents, raisons professionnelles, officielles ou de famille.

Les élections au Conseil national

On nous écrit de Berne :

A l'exception de l'arrondissement de Genève, les listes des candidats au Conseil national sont arrêtées partout. Il est donc possible, aujourd'hui, de jeter un coup d'œil d'ensemble sur la situation électorale à la veille du 28 octobre.

Le Conseil national était composé jusqu'ici de 109 radicaux, 38 catholiques, 17 socialistes, 14 libéraux du centre, 3 démocrates du groupe de la politique sociale et 8 indépendants, dont 4 se rapprochent de la nuance radicale et 4 des différentes minorités ; en tout 189 députés.

Vingt-trois députés de la Chambre défunte ont annoncé qu'ils n'accepteraient pas un nouveau mandat. Ce sont MM. de Preux (Valais) ; Oyex-Ponnaz, Emery, Bonjour (Vaud) ; Savoye, Nœher, Gugelmann, Bühler, Scheidegger, Zumstein (Berne) ; Bally, Zimmermann, Studer, von Arx (Soleure) ; Iselin et Wullschleger (Bâle) ; Zschokke (Argovie) ; Gujer, Ottiker, Pflüger (Zurich) ; Niederberger (Nidwald) ; Balli et Tarchini (Tessin).

Quatre autres ont été débarqués par leur propre parti : M. Pilliod (Vaud) ; Simonin (Jura-nord) ; Sidler (Lucerne), et Seidel (Zurich). Une place, celle de M. Ador, est vacante par suite du passage de celui-ci au Conseil fédéral ; enfin, un siège est vacant par la mort de M. Secretan.

En tout, 29 sièges sont ainsi vacants ; avec une douzaine de changements qu'apportera la lutte électorale, le Conseil national qui doit sortir des élections sera composé pour un quart de nouvelles figures. C'est la proportion habituelle.

Dans 19 arrondissements, sur 49, il n'y a pas de lutte ; ainsi, dans les cantons du Valais, de Fribourg, de Soleure, de Schwyz, des deux Unterwald, d'Uri, de Zoug, de Glaris, des deux Appenzell et dans plusieurs arrondissements lucernois et saint-gallois, ainsi que dans le Freiamt argovien, la paix n'est troublée par personne.

Dans 22 arrondissements, les partis bourgeois se sont accordés sur le maintien du *statu quo* ; mais les socialistes veulent faire brèche dans la position : ils n'ont aucun espoir de succès. C'est le cas dans les arrondissements vaudois, à Neuchâtel, dans les arrondissements ruraux de Berne (ancien canton), dans l'Argovie, à Bâle-Campagne, à Lucerne (ville), dans les arrondissements ruraux du canton de Zurich, à Schaffhouse, dans la Thurgovie et les Grisons, dans quelques arrondissements saint-gallois et au Tessin.

Il n'y a donc que 8 arrondissements sur 49 dans lesquels la représentation subira peut-être une modification.

Dans la Suisse romande, c'est le cas de Genève et des deux arrondissements du Jura bernois. A Genève, des jeunes-radicaux et les socialistes officiels entrent en lutte ; M. Willemin se défend comme il peut ; dans le Jura-nord, l'issue de la lutte, au second tour, entre l'avocat radical M. Gœtschel et le candidat socialiste reste incertaine ; dans le Jura-sud, les radicaux sont menacés par l'alliance conservatrice-socialiste.

Dans la Suisse allemande, il y a lutte à outrance entre partis bourgeois et socialistes, dans le Mittelland bernois, à Bâle-Ville, dans les deux arrondissements de Zurich-Ville et dans l'arrondissement de Winterthour. A Bâle-Ville, Zurich I et Winterthour, les socialistes seront vraisemblablement battus ; à Zurich II, ils garderont leurs cinq sièges. Ainsi, ce n'est, au fond, qu'à Berne que l'issue de la lutte est douteuse. Les socialistes comptent arriver à 11,000 voix pour leurs sept candidats, dont un seul est député sortant ; les partis bourgeois auront à accomplir un très grand effort pour sauver la situation, compromise par le schisme jeune-radical et celui des fonctionnaires à traitements fixes.

Les radicaux, qui occupaient 109 sièges dans l'ancien Conseil national, ont dû renoncer d'emblée à 2 sièges dans le canton de Soleure ; ils risquent la perte de 6 sièges dans le Jura bernois et à Berne ; ils peuvent espérer en sauver 4 dans ces arrondissements, ainsi qu'à Winterthour ; en définitive, ils rentreront, selon toutes prévisions, à la Chambre avec 105 ou 106 sièges.

Les catholiques (38 actuellement) sont assurés du gain de deux sièges, un à Soleure et un au Tessin, où M. Cattori remplacera M. Balli, qui appartenait au centre libéral. Ils gagneront peut-être encore deux autres sièges, un à Bâle-Ville (M. Feigenwinter) et l'autre au Jura (M. Jobin). La Droite a toute chance de voir le nombre de ses députés porté à 42.

Le Centre libéral (14 députés sortants) perd le siège de M. Balli, au Tessin ; il est, en outre, menacé de perdre encore deux sièges, à Berne-Ville et l'un ou l'autre à Genève, si l'entente ne se fait pas.

Les socialistes, de leur côté, peuvent s'attendre à ce que leur politique de casse-cou leur coûte quelques sièges, malgré l'importante avance des voix socialistes qu'on présente un peu sur toute la ligne dans les cantons protestants. Sur les 17 sièges que les socialistes détiennent actuellement, dix seulement leur sont assurés :

un à Genève, deux à Neuchâtel, un à Soleure, cinq à Zurich II et un dans Appenzell-Extérieur. Ils perdront, selon toutes probabilités, un siège à Bienne, deux sièges à Bâle-Ville et deux sièges à Winterthour. Ils gagneront, par compromis, un siège à Soleure. Si la bataille tourne mal pour eux dans le Jura-sud et à Berne-Ville, les socialistes n'auront plus que 11 députés au Conseil national ; si la victoire leur sourit, ils reviendront au nombre de 20. Il est vraisemblable qu'ils seront, en fait, 16 ou 17, comme par le passé.

Le groupe de politique sociale, qui était composé de MM. Hofmann (Thurgovie), Scherrer-Fullemann et Weber (St-Gall) — *tres faciunt collegium !* — sera renforcé, probablement, de deux nouvelles unités : M. Schær, qui figure sur la liste du « bloc national », et M. le pasteur Knellwolf, à Cerlier, qui trouve l'appui des radicaux dans le Seeland bernois.

Les 8 « sauvages » reviendront.

On voit, d'après cette esquisse de la situation électorale en Suisse, que le nouveau Conseil national, au point de vue politique, ne différera guère de la Chambre défunte.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 22 octobre

Communiqué français d'hier mardi, 23 octobre, à 3 h. de l'après-midi :

Au nord-est de Reims, action d'artillerie assez vive au cours de la nuit.

Trois coups de main dirigés sur nos petits postes à l'ouest de Bermericourt et à l'est de la Neuville, n'ont donné aucun résultat.

En Argonne, une incursion dans les tranchées allemandes du bois de Cheppy nous a permis d'infliger des pertes à l'ennemi et de ramener des prisonniers.

Sur la rive droite de la Meuse, la lutte d'artillerie a pris un caractère violent vers la fin de la nuit dans la région au nord de la cote 344.

* * *

Communiqué allemand du 23 octobre :

Groupe du prince héritier Rupprecht : Les combats se développant hier matin dans les Flandres entre Draeibank et Poelcapelle ont duré jusque dans la soirée.

Les objectifs des attaques franco-anglaises se trouvaient, suivant les ordres trouvés, à deux ou trois kilomètres et demi derrière notre ligne avancée. D'abord l'ennemi a prénétré seulement sur la lisière méridionale du bois d'Houthulst, à une certaine profondeur dans notre zone de défense ; il a été refoulé par une contre-attaque. Les renforts engagés par l'adversaire n'ont pas pu élargir ce petit gain de terrain de tout au plus 300 mètres de profondeur et 1200 de largeur.

Près de Poelcapelle, nos lignes d'entonnoirs avancées ont été maintenues ou reconquises dans un combat présentant des fluctuations contre de fortes attaques des Anglais dirigées dans la matinée et de nouveau dans la soirée.

Sur les autres points du champ d'attaque, l'assaut a de nouveau échoué. Des attaques en échelons profonds ont aussi été dirigées contre le secteur du front situé des deux côtés de Gheluvelt. Notre action de défense a brisé la force du choc des Anglais, qui n'ont nulle part abordé nos obstacles. Les Français et les Anglais ont subi, par notre feu concentré contre le champ de bataille, de lourdes pertes sanglantes et ont abandonné des prisonniers entre nos mains. La journée d'hier de la bataille des Flandres nous a valu un succès complet.

Groupe d'armées du prince héritier allemand : La bataille d'artillerie au nord-est de Soissons a repris l'après-midi de toute son intensité, après une matinée brumeuse, caractérisée par une activité de feu plus faible et durant laquelle des poussées de reconnaissance françaises ont eu seulement lieu. La quantité de munitions de tous calibres qui a été dépensée dans la soirée est devenue énorme dans la zone de combat entre les bas-fonds de l'Ailette et Braye. A la tombée de la nuit, le feu ennemi a diminué d'intensité, pour se transformer en un feu roulant continu. A l'aube, la bataille d'infanterie a commencé avec de fortes attaques françaises.

Sur la rive est de la Meuse, des compagnies de la Frise orientale et des éléments d'un bataillon d'assaut, après une excellente préparation d'artillerie, ont pris d'assaut la cote 326, au sud-ouest de Beaumont. Plus de cent prisonniers ont été ramenés.

Journée du 23 octobre

Communiqué français d'hier mardi, 23 octobre, à 3 h. de l'après-midi :

Ce matin, à 5 h. 15, après une préparation d'artillerie qui a duré plusieurs jours, nos troupes se sont portées à l'assaut des puissantes organisations allemandes de la région d'Allemant et de la Malmaison. Sur tout le front d'attaque, nou avons largement progressé et fait de nombreux prisonniers.

* * *

Communiqué français d'hier mardi, 23 octobre, à 11 h. du soir :

Au nord de l'Aisne, l'attaque que nous avons déclanchée ce matin s'est développée dans des conditions extrêmement brillantes.

En dépit du brouillard et de la pluie, nos troupes ont attaqué avec une fougue admirable les formidables organisations de l'ennemi, défendues par les meilleures troupes de l'Allemagne et appuyées par une nombreuse artillerie.

D'un premier élan nos soldats ont enlevé la ligne jalonnée par les carrières de Fruti et de Boheri. Peu après le fort de la Malmaison, au centre, tombait entre nos mains. Poussant plus avant nos troupes, après un combat acharné où elles ont fait preuve d'un mordant irrésistible, ont rejeté l'ennemi des carrières de Montparnasse, en partie démolies par nos gros obus.

A notre gauche, la progression se poursuivit avec le même succès. Les villages d'Allemant et de Vaudesson restaient en notre pouvoir, tandis qu'à droite nos soldats portaient leur ligne sur les hauteurs dominant Pargny et Filain.

Enfin, au centre, nos troupes, bousculant les réserves fraîches de l'adversaire, s'emparaient de haute lutte du village de Chavignon. Sur ce point, notre avance a atteint trois kilomètres et demi en profondeur.

Les pertes subies par l'ennemi au cours de cette journée de lutte ont été considérables et s'ajoutent à celles que lui ont causées notre préparation d'artillerie.

Le chiffre des prisonniers actuellement dénombrés dépasse 7500.

Dans l'énorme matériel capturé, nous avons compté 25 canons lourds et de campagne.

* * *

Communiqué anglais d'hier après midi, mardi, 23 octobre :

Les Allemands ont attaqué un de nos nouveaux postes dans la partie méridionale de la forêt d'Houthulst, ce qui nous obligea à ramener nos troupes un peu en arrière.

Sur le reste du front, nous avons maintenu et consolidé tous nos gains.

La pluie s'est de nouveau mise à tomber et le temps est orageux et incertain.

* * *

Communiqué allemand d'hier soir, mardi, 23 octobre :

Dans la forêt d'Houthulst, l'ennemi a été presque complètement rejeté du terrain qu'il avait gagné hier.

Au nord-est de Soissons, on combat encore avec acharnement sur le versant nord du chemin des Dames, des deux côtés de la route de Laon.

Les Français ont avancé jusqu'à Chavignon. De fortes attaques ont échoué au sud de Filain.

Commentaires Havas

Paris, 23 octobre.

L'attaque déclanchée au Moulin de Laffaux, au sud de Laon, s'est développée très heureusement pour nos armées. Nous nous sommes emparés de toutes les crêtes que nous avons dépassées et dont nous occupons les contrepentes. L'avance réalisée est de 3 kilomètres en profondeur sur un front de 8 kilomètres.

Nous possédons le fort de Malmaison, occupé dès le début de l'attaque, et les villages d'Allemant et de Chavignon, que nous avons dépassés.

Nous occupons le ravin de Chavignon et nous ayons devant nous la plaine de Laon.

Nous nous sommes emparés de 3000 prisonniers et de neuf canons. Le combat continue.

Paris, 23 octobre.

L'envoyé spécial de l'agence Havas sur le front français télégraphie :

L'attaque de la matinée a été engagée sur un front d'une dizaine de kilomètres, de la ferme de Moisy à la Royère, et comprenant le fort de la Malmaison et les plateaux formant une véritable clef de crêtes montagneuses qui s'élèvent entre l'Aisne et l'Ailette.

Les Allemands avaient accumulé un nombre formidable de batteries et amené leurs meilleures troupes, soit 30 divisions de la garde prussienne et une division de la garde bavaroise.

La préparation de l'artillerie, commencée le 7 octobre, alla en augmentant pour atteindre cette nuit son paroxysme, dépassant les préparations de la Somme, de Verdun et des Flandres.

Nos soldats sortirent des tranchées à 5 h. 15, en pleine nuit, par un temps glacial sous une fine brume.

Il n'y eut de surprise ni d'une part, ni de l'autre ; les moyens d'action étaient sensiblement égaux ; seule la vaillance devait l'emporter.

Dès 7 h. 30, les premières nouvelles arrivaient, annonçant que nos troupes culbutaient les obstacles et progressaient.

Dans le golfe de Riga

Communiqué allemand d'hier mardi, 23 octobre :

Le butin spécial des opérations dirigées contre les îles du golfe de Riga comporte : 20,130 prisonniers, plus de 100 canons, dont 47 lourds, quelques canons-revolvers, 150 mitrailleuses et lance-mines, plus de 1200 véhicules, près de 2000 chevaux, 30 automobiles, dix avions, trois caisses d'état-major avec 360,000 roubles, de grands stocks d'approvisionnements et de matériel de guerre.

Sur le front austro-italien

Milan, 23 octobre.

L'envoyé spécial du *Secolo* au grand quartier général télégraphie :

Une offensive autrichienne de grand style vient de commencer, avec la collaboration allemande. La raison militaire de cette offensive provient de l'état de choses créé par notre victoire sur le plateau de Bainsizza. Les Autrichiens youdraient reconquérir le fleuve Isonzo, ce qui leur permettrait de réduire l'emploi des forces et du matériel.

C'est dans ces conditions qu'a été décidée une offensive entre Plezzo et Vippacco. Elle a été précédée d'un bombardement qui dura deux jours.

Pendant deux jours, il a plu et neigé sur toutes les montagnes des Alpes juliennes ; mais le beau temps est revenu.

LA MALADIE DU ROI CONSTANTIN

Le Dr Platykas nous écrit :

A l'occasion de la petite opération que vient de subir, à Zurich, le roi Constantin, certains journaux répètent qu'il fut frappé autrefois d'un coup de couteau. La vérité consiste en celà :

Le roi Constantin a souffert d'une pleurésie purulente à la suite de laquelle il a dû subir quelques interventions chirurgicales. Le roi n'a jamais reçu un coup de couteau.

Nous tenons ce renseignement de la bouche même du docteur Alexandre Cavadias, directeur de la Clinique pathologique de l'hôpital Evangelismos à Athènes, ancien chef de clinique à l'hôpital Beaujon à Paris, qui, sur l'ordre du Parquet d'Athènes, s'était rendu, au printemps de 1915, chez le roi, afin de voir s'il y avait lieu d'accorder foi à la nouvelle du coup de couteau qui circula alors à Athènes même.

Nous avons eu l'occasion, lors du séjour du docteur Cavadias à Genève, en été 1915, de nous entretenir avec lui et de nous convaincre que la prétendue tentative d'assassinat du roi Constantin n'était qu'une fable.

Confédération

Les élections au Conseil national

Genève, 23 octobre.

Dans une assemblée tenue ce soir, mardi, les électeurs du parti démocratique genevois ont décidé de présenter une liste composée comme suit : quatre démocrates, MM. Micheli, Mauroir, de Rabours et Paul Pictet ; trois radicaux, MM. Fazy, Peter et Rochaix, et un catholique, M. Ody.

Monnaie de laiton

Nous avons signalé dernièrement le fait que les pièces de 5 et 10 centimes devenaient rares.

Or, le Conseil fédéral a pris un arrêté afin de prévenir le manque éventuel de monnaie à alliage de cuivre et de nickel. Il dispose qu'il sera frappé et mis en circulation, suivant les besoins, deux millions de pièces de 10 centimes et trois millions de pièces de 5 centimes en laiton. Le poids et le diamètre de ces monnaies correspondront au poids et au diamètre des pièces actuelles. Les pièces de 10 et de 5 centimes en laiton auront le même cours légal que les monnaies de 10 et 5 centimes actuelles. Au retour de conditions normales, les pièces de 10 et 5 centimes en laiton seront retirées et fondues.

Les aspirants postiers

Le Conseil fédéral a décidé que les aspirants postiers recevront un salaire de 5 fr. par jour, au lieu de 4 fr. 50, à partir du 1er octobre.

CANTONS

ZURICH

La grève des menuisiers. — Les menuisiers en grève ont repris le travail partout, hier, mardi. Les salaires des ouvriers ont été élevés, d'une manière générale, de huit centimes par heure, avec promesse d'une nouvelle augmentation de 3 centimes à partir du 1er décembre et d'une troisième de 3 centimes à partir du 4 février. Les salaires moyens seront ainsi élevés de 94 à 96 centimes par heure à 1 fr.-1 fr. 02 à partir du 4 février.

Un beau testament. — M. Auguste Bruderer, de Gais (Appenzell), a léguè une somme totale de 170,000 fr. à des œuvres d'utilité publique.

BERNE

La population de Berne. — Le nombre des habitants de la ville de Berne était, le 30 septembre dernier, de 103,127 personnes, alors qu'il était de 102,130 à la fin du mois précédent. L'augmentation, en un mois, est donc de 997 personnes.

GRISONS

A l'évêché de Coire. — S. G. Mgr Schmid de Grünecck, évêque de Coire, a appelé son chancelier, M. le Dr Vincenz, aux fonctions de vicaire général, et M. le Dr Zanetti, à Poschiavo, à celles de chancelier épiscopal.

NEUCHATEL

Grève évitée. — On nous écrit :

La *Liberté* avait annoncé le différend qui existait entre patrons et ouvriers gainiers de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Une entente est intervenue, grâce aux bons offices de la Chambre cantonale du travail. Les salaires seront augmentés de 10 % et l'allocation de renchérissement maintenue.

La Suisse et la guerre

La propagande

Le nouveau journal ententophile de langue allemande qui va paraitre prochainement à Zurich s'appellera *Der Republikaner.*

Les évacués

Du 30 juillet au 22 octobre ont été transportés à travers la Suisse 55,566 évacués, dont 30,000 femmes et 18,000 enfants.

Les convois reprendront le 1er novembre, sur la ligne Constance-Schaffhouse-Zurich-Berne-Neuchâtel-Yverdon-Lausanne.

Echos de partout

LE MOUVEMENT GRÉVISTE EN RUSSIE

A. P. R. — A Odessa, les cuisiniers ont cessé leur travail et posent les revendications suivantes : Chaque cuisinier a le droit d'être malade pendant trois mois par an, durant lesquels il a cependant droit à sa paye entière. En outre, les cuisiniers demandent un mois de vacances par an ainsi qu'une semaine de libre spécialement pour les fêtes religieuses ; le travail quotidien partagé entre deux sections et le salaire mensuel commençant par 200 roubles, etc.

De la réalisation de ces revendications, il résulterait que le salaire de toute l'année devrait être payé pour une durée de travail de sept mois.

UN FLOT DE NOUVEAUX RICHES

Il paraît qu'en ce moment New-York est encombré par l'afflux de tous les Américains de Cuba ou de l'Amérique du Sud qui ont fait fortune. Il circule, dans ses rues, une foule de marchands de tabac, de sucre ou de blé, ébertués par des gains formidables. Tous ces nouveaux millionnaires signalent leur prospérité aux yeux des passants par leurs costumes, leurs chaînes de montre, leur ton et par leur manière d'acheter.

Il n'y a rien de trop cher, rien de trop voyant, rien de trop bruyant.

New-York gémit sous les coups de ces parvenus, hommes qui accélèrent toutes les hausses, hommis celle du bon goût.

MOT DE LA FIN

Un poilu et sa jeune femme sont arrêtés devant les pierreries qui étincellent à la devanture d'un bijoutier en renom.

Soudain, la jeune femme s'écrie :

— Je comprends, maintenant, pourquoi les diamants coûtent si cher : on les tire du ventre du bon !

FAITS DIVERS

SUISSE

Collision de tramways

A Chêne-Bourg (Genève), deux tramways sont entrés en collision. Une dizaine de personnes ont été blessées.

Un nid de cambrioleurs

A la suite d'une agression dont un gendarme a été victime, lundi soir, à Sécheron (Genève), la police genevoise s'est transportée à Nyon, où elle a procédé à l'arrestation de cinq femmes et trois hommes.

On a les preuves que cette bande a commis à Genève d'innombrables cambriolages.

Les individus arrêtés sont tous des déserteurs français ou italiens.

TRIBUNAUX

Un faiseur de dupes

Lundi a comparu, devant le tribunal militaire territorial I, siégeant à Lausanne, le sergent belge Verbeeck, âgé de 35 ans, interné à Engelberg.

Verbeeck est accusé de s'être, à Engelberg, Lausanne, Genève, Morges, Sion, Berne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, etc., rendu coupable, en 1917, du délit de fraude en se faisant remettre, par 45 personnes, au moyen de tromperies et à l'aide de promesses fallacieuses, diverses sommes pour un montant de 4400 fr. 35.

L'inculpé racontait, pour persuader son monde, les histoires les plus fantaisistes, et, au besoin, il y allait de sa petite larme. Il promettait, en outre, de rembourser toutes les avances.

L'auditeur, major Thélin, requit trois ans de réclusion et l'expulsion. Le défenseur plaide

---

49 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

DENYSE

Par M. MARYAN

Denyse l'embrassa et descendit dans la salle à manger. Il s'y trouvait peu de monde, la plupart des habitants de l'hôtel déjeunaient dans leur chambre. Elle dut faire un effort pour avaler un peu de chocolat et quelques bouchées de pain, et elle se disposait à remonter lorsqu'un domestique s'approcha d'elle.

— Il y a quelqu'un dans la bibliothèque pour mademoiselle.

A cette heure ! mais Denyse ne s'étonna guère. Trois ou quatre fois on avait fait appel à ses connaissances d'infirmière pour des bébés indisposés, ou pour des accidents insignifiants, et elle se dirigea vers la bibliothèque sans éprouver une curiosité bien vive.

Mais elle poussa un cri de surprise, croyant rêver : devant elle, les bras ouverts et poussant de petits cris de joie, Lily d'Arnouy apparaissait, avec sa bonne figure souriante, et à quelques pas, Godefroy, plus long que jamais dans un cache-poussière en étoffe gris clair, surveillait son entrée et les effusions de sa sœur.

Une joie folle, soudaine, déborda du cœur de Denyse. Après les émotions profondes qu'elle venait de subir, la vue de ces figures amies, le retour à un passé qui lui restait cher, lui redonnaient l'impression de la vie et une sorte de sens du bonheur.

Elle embrassa chaleureusement Lily, et tendit la main au docteur, les yeux brillants de plaisir.

— Dites-moi que ce n'est pas un rêve, que je ne vais pas m'éveiller ! s'écria-t-elle ravie. Mais pourquoi ne m'avoir rien dit ? Vous m'avez privée des plaisirs de l'attente !

— Je me disais que ce serait en effet une fameuse surprise ! dit Godefroy, cherchant quelque chose des yeux.

Il avisa une des tables à écrire, repoussa le buvard et l'encrier, et se pencha sur le bord.

— Il est si gentil ! s'écria Lily. Il m'a offert brusquement une semaine en Suisse... C'était après votre dernière lettre... Et cependant, ce n'est pas dans celle-là que se trouvaient vos plus jolies descriptions... Comprenez-vous ma joie ? C'était mon rêve de voir la Suisse !

— Je vous ferai les honneurs d'Interlaken, autant que je pourrai... Malheureusement Mlle Humberger est malade...

— Ce serait une fameuse affaire pour moi, de trouver des malades ici ! Les miens me manquent déjà... Vous n'avez pas de protégés à soigner ? Et y a-t-il ici des marchands de sucre d'orge ? ajouta-t-il avec malice.

Mais Denyse n'eut pas la force de sourire.

— Je crains qu'elle ne soit très malade, dit-elle, très grave.

— Elle a son médecin, naturellement ?

— Oh ! oui, mais il lui déplaît. Si elle veut vous voir, j'en serai heureuse.

— Eh bien ! vous le lui demanderez ; d'ailleurs, je compte promener Lily...

— Etes-vous descendus ici ?

— Ici, dans cet hôtel de princes ! Vous êtes folle, Denyse ! Un médecin de campagne !... Non Lily, de petite ville, je ne veux rien dire de désagréable à ton cher Plouguer ; — donc, un médecin de petite ville ne peut pas se payer le même gîte que les millionnaires d'Israël. Nous avons trouvé, pas très loin, un hôtel sans prétention, qui fait l'admiration de ma sœur, et dont les prix sont doux. Mais je viendrai déjeuner ; je veux voir vos amis.

— Je n'ai pas d'amis, mon cher Godefroy, et je vous aurai tous deux à moi seule quand vous viendrez... Si Mlle Humberger est mieux, je pourrai sortir un peu avec vous.

— Pas d'amis ? dit Godefroy. Nous en avons un commun, cependant : le lieutenant Reunier, dont vous parliez dans toutes vos lettres, a été jadis au collège avec moi ; je l'ai perdu de vue, mais je serais désireux de refaire sa connaissance.

Denyse regarda le docteur. Il parlait d'un ton indifférent, mais il était évidemment curieux des impressions de Denyse. Elle eut tout à coup l'intuition qu'il était venu en Suisse pour voir Jean.

— Vous n'aurez pas le plaisir que vous vous promettiez à retrouver un ami d'enfance, dit-elle tranquillement. Le lieutenant est parti hier.

— Parti ! Pour quelque excursion ? Reviendra-t-il, au moins, avant la fin de mes huit jours de vacances ?

— Il ne reviendra pas, et je crains, si vous voulez le voir, qu'il ne vous faille aller à Madagascar ou au Sénégal, but probable de sa prochaine désignation, répondit-elle, légèrement moqueuse.

Il la regarda attentivement, puis jeta sur Lily un coup d'œil agacé.

— Voulez-vous que je voie votre amie ? Ou plutôt, voudra-t-elle me recevoir ? Parce que, voyez-vous, nous n'avons pas de temps à perdre.

— Je vais le lui demander, dit Denyse, après un instant d'hésitation. Attendez-moi ici.

— Je vais avec vous... Il y a bien un endroit où je pourrai attendre ? Toi, Lily, reste dans cette chambre... Tu peux faire ta correspondance, et tes amies seront étonnées de tes cartes postales... Allons, Denyse, ne perdons pas de temps.

Mais à peine se trouva-t-il hors de la bibliothèque, qu'il s'arrêta.

— Voyons, Denyse, votre mine amusée m'a prouvé tout à l'heure que vous avez deviné pourquoi je voulais revoir ce brave Reunier... Lily, qui n'est cependant pas douée d'une dose excessive de pénétration, prétendait que ce jeune guerrier devait être épris de vous, et comme il n'était pas encombré de famille, et pouvait agir sans contrôle, il n'y aurait rien eu d'étonnant à ce qu'il vous demandât en mariage.

— Et alors ? dit Denyse, moqueuse.

— Alors, reprit Godefroy avec une nuance de sérieux inattendu qui avait quelque chose de touchant et de comique à la fois, alors, comme vous êtes seule au monde, sans conseil, sans expérience, je voulais savoir si mon ami Jean était digne de vous, et vous offrait des garanties de bonheur.

Denyse, sans savoir pourquoi, se sentit un peu fâchée, presque blessée. Peut-être à cause de cette tranquillité avec laquelle il parlait de son mariage avec un autre...

— Et votre sollicitude est inutile, dit-elle avec un peu d'emphase. Mais je ne vous suis pas moins obligée, vraiment ! Descendons-nous ? Nous habitons le rez-de-chaussée.

— Encore un instant, s'il vous plaît... Lily a promis des lettres et des cartes à Plouguer. Vous savez, pour ces gens casaniers, elle a conscience de son importance... Vous n'êtes pas fiancée ?

— Non certainement.

— Naturellement, il ne vous a pas demandée en mariage ?

(A suivre.)

SOMMAIRE DES REVUES

Le Correspondant. — 10 octobre :

La Russie révolutionnaire. Notes d'un voyageur. Le caractère fondamental de la révolution. Le devoir des Alliés : E. Pajolste. — Silhouettes de guerre : le général Pétain : Miles. — La France et l'Allemagne après le Congrès de Berlin. La mission du comte de Saint-Vallier : Ernest Daudet. — Etudes littéraires. Adrien Mithouard et le concept occidental : Raoul Narsy. — La bataille de la Marne. Récit succint. Impressions : Général Canonge. — Le centenaire de Méhul : René Brancour. — Les mystères du temps de guerre. Le prix du charbon : François Lechamel. — Dans la bataille de l'Yser. Souvenirs d'un officier : G. Hearty. — Notes et aperçus. Quelques souvenirs du cardinal Perraud : De Lanzac de Laborie. — A un interné (poésie) : Madeleine de La Mairie. — Revue des sciences. La conservation et l'utilisation des pommes de terre : Francis Marre. — Chronique politique : Intérim. — Bulletin bibliographique.

l'acquittement. Le jugement a été rendu hier, mardi.

Verbeeck a été condamné à deux ans et demi de réclusion, sous déduction de la préventive, au bannissement à vie du territoire suisse et aux frais.

FRIBOURG

Elections fédérales

DU 28 OCTOBRE

Listes proposées par le parti conservateur

22e ARRONDISSEMENT

(Ville de Fribourg, district du Lac, justices de paix de Belfaux et de Dompierre.)

MM. DESCHENAUX, Eugène
conseiller national, à Fribourg.

LIECHTI, Hermann
conseiller national, à Morat.

23e ARRONDISSEMENT

(District de la Gruyère, de la Veveyse, de la Glâne, de la Singine, de la Broye moins le cercle de Dompierre, et de la Sarine-Campagne moins le cercle de Belfaux.)

MM. GRAND, Eugène
conseiller national, à Romont.

WUILLERET, Charles
conseiller national, à Fribourg.

MUSY, Jean
conseiller national, à Fribourg.

BOSCHUNG, Franz
conseiller national, à Ueberstorf.

CAILLER, ALEXANDRE
conseiller national, à Fribourg.

L'exposé de M. Deschenaux

Nous avons dit que nous reviendrions sur le remarquable exposé présenté dimanche, par M. le conseiller d'Etat Deschenaux, à l'assemblée des délégués conservateurs du 22e arrondissement, à Morat.

M. Deschenaux eut à cœur en tout premier lieu de répondre aux observations présentées par MM. Weck, syndic de Fribourg ; Peter Benninger, juge de paix ; Albert Curty, secrétaire de la Fédération ouvrière, et Pierre Zurkinden, député. Il dut confirmer, malheureusement, que le mécontentement régnant dans le rayon des fortifications avait pour cause des méthodes militaires contre lesquelles la Droite des Chambres n'a cessé et ne cessera de s'élever. Quant aux questions ouvrières et sociales, les députés conservateurs à Berne sont résolus à ne point les perdre de vue et à hâter leur solution, en plein accord avec les chrétiens-sociaux.

La Droite s'inspire et s'inspirera de deux mobiles élevés pour réaliser son programme : l'amour bien compris de la patrie et l'attachement inébranlable aux traditions fédéralistes. Développant ces deux principes, M. Deschenaux a caractérisé en termes très justes l'antagonisme suscité chez nous par la guerre ; et il a rendu hommage aux Suisses clairvoyants et patriotes, qui ont su atténuer ces contrastes et travailler à l'union sacrée. Les députés aux Chambres ont le devoir d'être des champions de la concorde et de l'union helvétiques. Ils ont — et les députés catholiques surtout — le devoir aussi de rendre au pays son caractère fédéraliste si profondément entamé par les pleins pouvoirs et les monopoles introduits depuis la guerre. Ce n'est pas l'unitarisme qui fera la Suisse forte, mais le fédéralisme qui redonnera aux cantons leur véritable rôle.

Ayant ainsi défini le but idéal de la politique conservatrice, M. Deschenaux a montré l'application de cette politique dans la législature finissante. Il a partagé l'œuvre accomplie en trois domaines distincts : le domaine militaire, le domaine financier, le domaine économique. Ayant rappelé sommairement les inoubliables moments d'août 1914 et les difficultés du début de la mobilisation, il a passé en revue la besogne législative des Chambres, depuis la loi sur l'assurance militaire jusqu'à celle sur les automobiles, sans oublier les motions de circonstance dues aux conjonctures de la guerre.

Venant à la question financière, l'orateur a montré comment la dette de mobilisation, de 300 millions qu'elle était au début de 1915, est montée pour atteindre 900 millions à la fin de 1917. Si la guerre devait se poursuivre durant une partie de 1918, le milliard serait tôt dépassé. Les dépenses militaires, en effet, ont oscillé, en 1917, entre 15 et 20 millions par mois. Or, pour faire face à l'intérêt et à un modique amortissement de ce milliard, ce sont 60 millions qu'il faudra trouver annuellement, en dehors des dépenses du budget ordinaire.

Examinant ensuite les remèdes appliqués par notre ministre des finances pour assurer l'équilibre budgétaire, M. Deschenaux a tracé l'économie de l'impôt de guerre et laissé entrevoir qu'une nouvelle édition de cet impôt, qu'on avait dit devoir être unique, sera probablement soumise à la ratification du peuple le printemps prochain. Cette consultation populaire sera une pierre de touche. Au résultat, on se rendra compte des chances que peut avoir l'impôt sur le tabac. L'orateur a fait aussi l'historique de cet impôt, en disant quelques mots de la taxe sur le timbre et des projets fiscaux sur l'alcool et la bière. Puis il a abordé résolument le chapitre des économies, dans les régies fédérales d'abord, et surtout dans les dépenses militaires, où trop d'argent s'en va encore en promenades inutiles. La réduction, d'au moins 10 millions, de notre budget militaire de 40 millions sera l'une des tâches de la prochaine législature.

Pour réaliser ces tâches, a dit M. Deschenaux dans la dernière partie de sa causerie, le concours de la droite est assuré au Conseil fédéral. Les conservateurs veulent aider patriotiquement la Confédération à faire ses affaires. Ils entendent pousser le plus activement possible à l'extension des assurances populaires ; mais ils repousseront non moins énergiquement toute tentative d'introduire l'impôt direct, qui serait un coup mortel pour la dignité et l'existence des cantons.

Au sujet de l'augmentation du nombre des conseillers fédéraux, M. Deschenaux, qui est président de la commission du Conseil national chargée de cet objet, a donné des indications très intéressantes, en insistant sur la légitimité de la revendication de la droite, qui réclame pour elle l'un des nouveaux sièges.

La R. P. a fourni également au député du XXIIe arrondissement l'occasion de quelques constatations qui sont à retenir. M. Deschenaux n'a pas caché que la question a changé d'aspect depuis que d'importants cantons s'y sont ralliés. Après avoir rappelé que les conservateurs fribourgeois ont toujours considéré la représentation proportionnelle, non comme un principe, mais comme un moyen, il a dit que la formule proposée : *Un canton, un arrondissement* ne serait agréée par la droite que si l'on admettait le partage des grands cantons en plusieurs arrondissements.

M. Deschenaux, au milieu des acclamations, a salué la législature qui va s'ouvrir comme la législature de la paix et il a souhaité que la Suisse sache tenir dans les négociations le rôle qu'elle a mérité de jouer par son histoire et son attitude présente dans le conflit mondial. C'est dire l'importance de la future législature et de la grandeur de la mission qu'auront à remplir les élus du peuple.

M. Deschenaux a terminé en exprimant tout le prix qu'il attache à cette mission et en faisant acclamer la patrie suisse et fribourgeoise.

Mesures destinées à restreindre la consommation du charbon et l'énergie électrique

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg, sur la proposition de la Direction de l'Intérieur (Office de ravitaillement et de surveillance), a pris l'arrêté suivant :

Article premier. — Tous les magasins, y compris les kiosques pour la vente des denrées alimentaires, seront fermés le dimanche et les jours fériés reconnus par l'Etat.

Les boulangeries, boucheries, charcuteries, magasins de tabacs, les kiosques pour la vente des journaux peuvent être ouverts le dimanche matin, de 10 ½ heures à midi, à condition que les locaux de vente ne soient pas chauffés.

Les ateliers des photographes peuvent être ouverts le dimanche, de midi à 4 heures.

2. — Les boulangeries, débits de lait et boucheries n'ouvriront pas les jours ouvrables, avant 7 heures ½ du matin et les autres magasins avant 8 heures ½ du matin.

Tous les magasins, y compris les kiosques pour la vente des denrées alimentaires, doivent fermer à 7 heures au plus tard.

Les salons de coiffure sont autorisés à prolonger leur ouverture, les samedis et veilles de fêtes, jusqu'à 11 heures du soir. Pendant la durée de cette prolongation, les coiffeurs ne peuvent vendre aucun article quelconque.

Dans les villes, les pharmacies d'office peuvent prolonger leur ouverture tous les jours ouvrables jusqu'à 11 heures du soir.

3. — Pendant les heures durant lesquelles les magasins doivent être fermés, le colportage ou la vente dans les rues est interdit à l'exception des journaux.

4. — Les hôtels, auberges, cafés, restaurants et cercles, ne peuvent ouvrir, ni être chauffés avant 9 heures du matin et doivent être fermés à 10 heures, sauf le samedi, où la fermeture est retardée à 11 heures. Toutefois, les établissements qui feront la demande à la préfecture en la justifiant, peuvent être autorisés par les préfets à servir des déjeuners dans des salles non chauffées.

L'heure de la fermeture pourra être retardée, par décision des préfectures, les 24 et 31 décembre 1917 et le 1er janvier 1918.

Les établissements soumis à la loi sur les auberges ne peuvent servir des mets chauds et des boissons chaudes après 9 heures du soir.

Dans les localités ayant foires et marchés, les établissements soumis à la loi sur les auberges peuvent avancer l'heure de l'ouverture à 7 heures ½ du matin, les jours de foires et de marchés.

5.— Les crèmeries ainsi que les thés, chocolats, sont assimilés, en ce qui concerne les heures d'ouverture, aux établissements soumis à la loi sur les auberges. Toutefois, la vente des articles autres que les aliments généralement consommés dans ces établissements y est rigoureusement interdite, ainsi que la vente à l'emporter dès 7 heures du soir, pendant les jours ouvrables et le dimanche, de 10 heures à 1 heure.

6. — Les hôtels et les pensions (concession A) ne peuvent chauffer plus du quart de leurs chambres. Ce nombre sera élevé à la moitié, en cas de froid persistant à plus de 5 degrés centigrades au-dessous de zéro.

7. Il est interdit aux maisons de commerce, hôtels, restaurants et cafés de fournir de l'eau chaude courante dans les cabinets de toilette, chambres, corridors, cabinets d'aisance, éviers d'étage.

8. Les cinémas, théâtres, salles de concerts, de conférences, de réunions et les locaux similaires, ne peuvent ouvrir plus de deux jours par semaine, et les deux jours doivent être choisis consécutivement.

Les représentations, auditions, conférences, etc. ne peuvent, dans tous les cas, avoir lieu que de 7 heures à 11 heures du soir, les jours ouvrables, et de 2 à 11 heures du soir le dimanche.

Dans ces locaux, la température ne dépassera pas 13 degrés centigrades au commencement de la séance.

9. La journée de travail dans les bureaux de tous genres sera comprise entre 8 h. du matin et 5 h. du soir. Le samedi, elle se terminera à 1 heure du soir.

Cette prescription ne s'applique pas aux bureaux d'exploitation qui travaillent conjointement avec des magasins et locaux de vente.

10. La journée de travail dans les écoles (y compris les écoles supérieures, Collège, Université) sera comprise entre 8 heures du matin et 6 heures du soir, à l'exception des laboratoires, salles de collections qui seront fermés à 5 heures. Les écoles, bibliothèques, dont les locaux sont chauffés au moyen de charbon, fermeront les salles des cours pendant une période d'un mois à six semaines à déterminer ultérieurement.

L'emploi continuel de la lumière dans les bâtiments publics et bureaux est interdite dès l'heure de fermeture, jusqu'à 8 heures du soir

11. L'emploi des moteurs dans les exploitations agricoles est interdit de 5 heures du soir à 5 heures du matin.

12. La plus stricte économie est recommandée dans l'emploi du combustible. L'Office de ravitaillement organisera le rationnement du charbon et de la tourbe au moyen de la carte.

13. Toute infraction aux prescriptions du présent arrêté sera poursuivie et punie conformément aux articles 8 et 9 de l'arrêté du Conseil fédéral du 21 août 1917 (amende jusqu'à 10,000 fr. et emprisonnement jusqu'à 3 mois).

14. La Direction de l'Intérieur est chargée de veiller à l'application des dispositions qui précèdent, de prendre les mesures d'exécution nécessaires et d'autoriser les exceptions temporaires.

15. Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

Donné en Conseil d'Etat, à Fribourg, le 23 octobre 1917.

Au nom du Conseil d'Etat :

Le vice-chancelier, *P. Bise.* — Le président, *M. Vonderweid.*

NOS SOLDATS

Nous n'aurons eu que deux jours à Fribourg les soldats du 7e régiment. Arrivés hier matin, les hommes ont passé rapidement la visite sanitaire, à l'école réformée de Gambach, et, hier après midi déjà, ils touchaient effets et matériel. Ce matin, ces distributions s'achèvent et, cet après-midi, à 3 heures, les unités recevront leur drapeau, sur les Grand'Places, selon le simple et émouvant cérémonial d'usage.

Hier soir, malgré la pluie, un nombreux public se pressait dans les rues, pour assister à la retraite jouée par les fanfares des bataillons. On aime toujours entendre cette voix des cuivres qui entraîne et galvanise.

Les cantonnements de la troupe sont à peu près les mêmes que lors de la dernière relève. L'état-major du régiment est à l'Hôtel suisse ; le bataillon 14, aux écoles de Gambach ; le 15, aux écoles du Bourg et du Pensionnat ; le 16, à la Caserne ; les mitrailleurs, aux Charmettes, et leurs chevaux, à l'arsenal.

Pour le moment, il n'y a pas de changement dans le commandement, et nos soldats s'en félicitent.

Les bataillons seront transportés en train à destination, la nuit prochaine. Le premier départ se fera peu après minuit et les trains spéciaux se succéderont jusqu'après 6 heures.

* * *

Le projet de chalet que les artisans gruyériens se proposent d'offrir au 7e régiment, comme « maison du soldat », est exposé dans les vitrines de la Belle-Jardinière, Place de la Gare.

* * *

Le bataillon 17, les mitrailleurs de ce bataillon et la compagnie des carabiniers fribourgeois rentreront de la frontière demain soir, jeudi. Ils arriveront à Fribourg vers 7 h. ½ et seront licenciés dimanche matin.

Institut des Hautes Etudes

Jeudi, 25 octobre, à 4 h., R. P. Montagne : Considération générale sur l'histoire de la philosophie. A 5 h., R. P. Berthier : L'individuel dans l'art (avec projections).

DERNIÈRE HEURE

L'offensive française

Commentaire Havas

Paris, 24 octobre.

L'envoyé spécial de l'Agence Havas sur le front français télégraphie, le 23 octobre :

Les succès qui s'annonçaient ce matin, dès les premières heures de l'attaque, se confirment de minute en minute.

Le fort de la Malmaison, qui était incontestablement l'objet principal de l'offensive est non seulement atteint, mais définitivement tenu.

Dépassant dans leur élan cette importante position stratégique, clef de tout le massif du Chemin des Dames, nos troupes ont occupé, au nord, la crête 179, et ont poussé leur avance au delà des contre-pentes du massif, jusque dans la vallée de l'Ailette.

De nombreuses grottes s'effondrèrent sous les obus de 400, et leurs occupants furent engloutis.

C'est un succès complet, venant couronner l'effort de nos troupes et la maîtrise du haut commandement, qui, une fois de plus, inflige un incontestable échec aux conceptions de Hindenburg.

La partie engagée aujourd'hui était peut-être l'une des plus importantes jouées depuis 1914. Les Allemands avaient eux-mêmes marqué le prix des positions qu'ils viennent de perdre en une seule matinée en amassant contre nous leurs troupes les meilleures et leur matériel le plus puissant.

La bataille du Chemin des Dames, en raison de la longue préparation qui, depuis plusieurs mois, fut faite de part et d'autre, mettait vraiment aux prises la France et l'Allemagne de 1917.

Connaissant nos desseins, les Allemands acceptèrent le défi, qui, à proprement parler, était plutôt un tournoi ou même un match qu'une bataille.

L'Allemagne est sortie vaincue de la rencontre.

Bulletin anglais

Londres, 24 octobre.

Communiqué britannique du 23, à 10 h. 30 du soir :

Outre l'attaque allemande signalée dans le précédent communiqué, l'ennemi a contre-attaqué deux fois hier soir. Une première fois, il a essayé d'avancer le long de la route Poelcapelle-Westroosebeke ; mais, à 200 mètres de nos positions, les pertes que lui infligèrent nos feux l'ont obligé à reculer.

Notre artillerie, déclancha alors un feu de barrage, dont les survivants ennemis ont eu beaucoup à souffrir dans leur recul.

Une seconde contre-attaque allemande à gros effectifs s'est produite au nord de la voie ferrée Ypres-Staden et, là encore, les Allemands ont été repoussés par nos feux.

Une autre attaque ennemie contre nos positions du bois d'Houthulst, au nord de Veldhœk, a complètement échoué, et des prisonniers sont restés entre nos mains.

Les Allemands ont tenté alors, sans plus de succès, de reprendre une des fermes fortifiées conquises hier par nous, au sud-est de Poelcapelle.

Malgré le mauvais temps, l'artillerie a été très active de part et d'autre, sur le front de bataille pendant toute la journée.

Nos pilotes aviateurs ont travaillé en complète liaison avec l'infanterie.

De nombreuses bombes ont été lancées par eux. Ils ont attaqué sept aéroplanes ennemis et la gare de Courtrai.

Deux appareils ennemis ont été abattus ; un des nôtres n'est pas rentré.

Le dernier raid de zeppelins

Londres, 24 octobre.

(Havas.) — Les victimes de l'incursion aérienne de vendredi sont 34 tués et 56 blessés.

Paris, 24 octobre.

(Havas.) — A défaut du dirigeable dont le transport est impossible, en raison de ses avaries, les nacelles, les hélices et les épaves du *L. 49* seront prochainement exposées publiquement aux Invalides.

La guerre sur mer

Londres, 24 octobre.

(Havas.) — Hier, mardi, à la Chambre des communes, M. Geddes a annoncé la constitution d'une cour martiale pour enquête sur les circonstances de la récente destruction de deux contre-torpilleurs anglais dans la mer du Nord.

M. Geddes ajoute qu'il est fort difficile de prévenir des coups de main occasionnels ennemis de ce genre.

Au gouvernement allemand

Berlin, 24 octobre.

(Officiel.) — Un décret impérial décide que les questions de politique sociale et économique passent, de l'office impérial de l'Intérieur de l'Intérieur, à la nouvelle autorité de l'office central impérial de l'économie ; que M. Helfferich, comme remplaçant du Chancelier de l'empire, est relevé de ses fonctions de secrétaire d'Etat à l'Intérieur ; que le secrétaire d'Etat Wallraf est nommé secrétaire d'Etat à l'Intérieur ; que le sous-secrétaire d'Etat Rodolphe Schwander est nommé secrétaire d'Etat à l'économie ; que le directeur de l'office impérial du trésor Schiffer est nommé sous-secrétaire d'Etat.

Les états-majors austro-allemands

Vienne, 24 octobre.

(Wolff.) — Le ministre de la guerre de Prusse, Stein, venant de Constantinople et Sofia, où il a eu des entretiens avec les autorités militaires autrichiennes et ottomanes, est arrivé hier à Vienne, et a été avec son état-major, l'hôte du ministre de la guerre austro-hongrois.

Le ministre des affaires étrangères, comte Czernin, a pris part au dîner.

Le général Stein est parti le soir pour Berlin.

SUISSE

Tragique incendie

Rheinfelden (Argovie), 24 octobre.

Au cours d'un incendie, dans une maison de la Rindergasse, à Rheinfelden, un habitant du 2e étage, nommé Kuni, a été si effrayé qu'il a été frappé d'une apoplexie et a succombé.

Deux enfants du maître maçon Muller, habitant le même étage, ne pouvant s'échapper par la porte, ont sauté par les fenêtres. L'un s'est brisé les deux jambes, l'autre a subi un ébranlement de la colonne vertébrale tel que son état est grave.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, mercredi, à 8 ½ h., répétition générale.

Semaine suisse

Les adhérents à la Semaine Suisse habitant Fribourg qui n'ont pas encore reçu l'affiche de la Semaine suisse, sont invités à la retirer, demain matin, jeudi, 25 octobre, de 8 h. à midi.

Semences de céréales

Communiqué de l'Office de ravitaillement :

L'Office cantonal de ravitaillement informe les agriculteurs des districts de la Sarine et de la Singine qu'ils peuvent acheter, au Dépôt de la fédération des syndicats d'achats, Pérolles, Fribourg, des semences de tout premier choix pour les emblavures de cet automne.

Le combustible

L'Office cantonal de ravitaillement a fait envoyer aux conseils communaux, des localités qui lui en ont fait la demande, une certaine quantité de tourbe, avec mission de la distribuer aux personnes qui se sont fait inscrire pour obtenir ce combustible. Les quantités de tourbe destinées à la commune de Fribourg, étant particulièrement considérables, la distribution ne pourra commencer immédiatement. En effet, tous les stocks n'ont pu être amenés dans les dépôts de la ville par suite de la pénurie de moyens de transport. Le public est prié de bien vouloir prendre patience quelque temps encore, jusqu'à ce que la distribution puisse avoir lieu.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Nr 24 octobre
Technicum de Fribourg

BAROMÈTRE

THERMOMÈTRE C.

Octobre	18	19	20	21	22	23	24	Octobre
8 h. m.	1	6	3	3	1	1	2	8 h. m.
1 h. s.	6	7	5	5		6	3	1 h. s.
8 h. s.	7	5	5	5	5	7		8 h. s.

Fumeurs !

faites usage des **Pastilles Wybert-Gaba**, fabriquées d'après la véritable formule du docteur Wybert, qui sont le désinfectant le plus puissant de la gorge et des voies respiratoires. Elles tonifient les muqueuses et les rendent réfractaires aux influences extérieures, elles purifient et rafraîchissent l'haleine.

En vente partout à 1 fr. 25 la boîte. Demander expressément les **Pastilles „Gaba“**.

NÉVRALGIE — MIGRAINE — MAUX DE TÊTE
KEFOL REMÈDE SOUVERAIN **KEFOL**
Boîte (10 paquets), Fr. 1.50 — Toutes pharmacies.

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

Mme de Rémy, modiste, restera à son magasin **2, av. des Alpes**, jusqu'au samedi soir **27 octobre**, avec un beau choix de modèles de Paris.

Lumière concentrée
Osram-Azo
Lampes électriques gazeuses jusque 2000 Watts
Nouveaux types :
Osram-Azola
Lampes gazeuses 25 & 60 Watts
La marque Osram sur l'ampoule garantit seule la qualité de la lampe.
En vente partout

A. EICHENBERGER
vétérinaire
BELFAUX
absent
pour service militaire

On demande pour soigner 10 vaches, ainsi que du petit bétail,

UN JEUNE HOMME

robuste et travailleur, de 17 à 20 ans, sachant traire. Il aurait l'occasion d'aider aux travaux des champs. Bons certificats exigés.

S'adresser à **Joseph Furrer**, *agriculteur*, **Lebern**, près Sempach (Lucerne).

ON DEMANDE

une personne

de 30 à 40 ans, connaissant bien les travaux du ménage. Entrée tout de suite. 5433

S'adresser sous P 1968 B à *Publicitas S. A., Bulle.*

AVIS

Les abonnés à la lumière électrique sont informés que de nouvelles lampes à incandescence ne seront délivrées au prix normal qu'en échange contre les anciennes lampes hors d'usage. 5443

Service d'électricité.

Perdu sur le parcours rue de Romont et avenue de Pérolles

une broche en or

avec petit nœud en brillants et une petite perle. 5435

Rapporter contre récompense, **à la villa des Fougères, Pérolles.**

Tabac

mi-fort, coupe fine, qualité supérieure. Mélange de Flandres Fr. 1.20. Mélange français Fr. 1.40 les 100 grammes. Franco contre envoi timbres. 5358

E. V. Cattin, *Cafe,* **Aarau.**

ON DEMANDE A LOUER

grand local
de 50 à 70 m²

très clair et avec bon chauffage, pouvant servir comme atelier pour 10 à 15 ouvrières. 5445

Offres avec prix, si possible y compris le chauffage, sous chiffre Y 8381 Y à *Publicitas S. A., Berne.*

A LOUER

vaste appartement chauffé, au 1er étage du N° 93 de l'avenue de Pérolles. P 5556 F 5440

S'adresser à **MM. Week-Æby & Cie**, *banquiers*, **à Fribourg.**

IIa 226

est le numéro du compte de chèques postaux de la

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

Les amis de l'œuvre sont priés de se servir du formulaire postal pour l'envoi **sans frais** de leurs souscriptions.

Economie de combustible

Demandez renseignements pour mon nouvel appareil, s'adaptant à toutes les chaudières de chauffages existants.

Albert Blanc, Fribourg

PÉROLLES, 3 — *Téléphone 5.77*

GLYCODONT

Crème dentifrice par excellence

EN VENTE PARTOUT

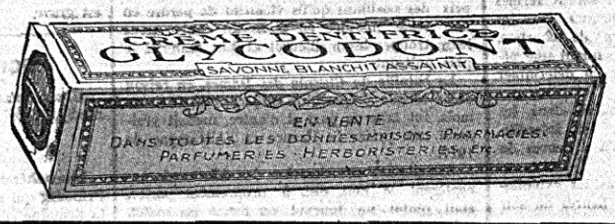

Comptoir permanent d'Echantillons pour produits suisses
A BALE

(dans la Halle d'exposition, Riehenring, 9, Bâle)

Pendant la

SEMAINE SUISSE

du samedi 27 octobre au dimanche 4 novembre

l'après-midi, de 2-5 heures

***ENTRÉE GRATUITE** pour tout le monde*

Le dépôt d'échantillons contient des produits de toutes les branches de l'industrie suisse.

Les acheteurs intéressés sont cordialement invités à visiter cette institution nationale.

On reçoit toujours encore des inscriptions au comptoir.

La Direction de la foire suisse d'échantillons
A BALE

On demande pour bureau de la place un

EMPLOYÉ

ou une **employée**, sachant le français et l'allemand, ainsi que la dactylographie, ayant déjà occupé place analogue. Situation d'avenir. Inutile de se présenter sans la connaissance des deux langues.

S'adr. sous chiffre P 3791 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Machine à écrire

Smith Premier visible, 2 couleurs, ayant très peu servi, **est à vendre.** 5416

Faire offr. sous P 5521 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

On peut gagner deux fois

250,000 fr.

avec 5 fr.

le 10 et le 15 nov. 1917

en achetant une

Obligation à primes

5 ½ %

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE 1917

ou

un lot Panama de fr. 400,1888

payable fr. 5 par mois. Demandez prospectus gratis et franco à la

BANQUE STEINER & Cie
LAUSANNE

A remettre tout de suite, au centre du canton de Neuchâtel,

commerce et entreprise d'installation électrique

avec atelier mécanique et magasin bien achalandé en pleine prospérité, peu de reprise, capital nécessaire environ 15,000 fr.

Ecrire sous P 2886 N à *Publicitas S. A., Neuchâtel.*

Nous sommes acheteurs de toute quantité de

GLANDS & MARRONS

au prix du jour.

BETSCHEN & Cie,
Fribourg.

On demande à acheter

300 choux avec pieds

Adresser offres à **la Direction de l'Edilité.**

A VENDRE

sept à huit mille pieds de

foin et regain

de première qualité, à consommer sur place. Emplacement pour loger 12 à 15 pièces de bétail.

S'adresser à **M. Louis RIGOLET, sur Romont, PONT-LA-VILLE.** 5375-1241

A LOUER

logements de 2 et 3 chambres ainsi que divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôts.

S'adrs. chez **M. H. Hogg-Mons,** *Avenue du Midi, 17.*

LE 27 OCTOBRE

OUVERTURE DE L'EXPOSITION des Arts et Métiers
BULLE de la Gruyère *BULLE*
120 exposants

ENTRÉES : 50 cent.

Enfants accompagnés de leurs parents, 30 cent.

Cartes d'abonnement (27 octobre-15 novembre), **1 fr. 20.**

TÉLÉPHONE N° 30

Société suisse
POUR

L'ASSURANCE DU MOBILIER

basée sur la mutualité et fondée en 1826 par

LA SOCIÉTÉ SUISSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Capital assuré : 4,947 millions de francs
Réserves : Fr. 13,000,000

La Société suisse pour l'assurance du mobilier à Berne invite ses sociétaires à faire une revision de leur inventaire de marchandises, de produits agricoles, des machines et instruments aratoires, etc, et de mettre leur police d'assurance en concordance avec les prix actuels élevés. Ils s'éviteront ainsi des surprises désagréables en cas d'incendie.

L'agence principale de **Fribourg, Ryser et Thalmann,** de même que les agents locaux sont à l'entière disposition des assurés pour procéder aux revisions des polices.

HORLOGES INNOVATION

4 ans de garantie - 10 mois de crédit - 8 jours à l'essai.
Modèles exclusifs de la maison, déposés

Régulateurs Modernes

Cabinet noyer mat ciré. Haut. 77 cm. Cadran et pendule argentés. **Sonnerie cathédrale.**

No 547.
Marchant 15 jours, sonnerie de l'heure et demi-heure.
Au comptant Fr. 50.— A terme Fr. 55.—

No 557.
Marchant 15 jours, sonnerie de l'heure et demi-heure, cabinet plus soigné et verres à biseaux.
Au comptant Fr. 60.— A terme Fr. 66.—
Acompte Fr. 10.— Par mois Fr. 5.—

No 857.
Cabinet très soigné, avec mouvement 8 jours, **sonnant les quarts, sonnerie idéale très forte et harmonieuse sur timbres Innovation** renforcés. 3 tons différents.
Nouveauté !
Au comptant Fr. 80.— A terme Fr. 90.—

No 957.
Avec mouvement marchant 8 jours, sonnant les 4 quarts avec carillon de l'abbaye «Westminster». 5 timbres différents, verres à biseaux avec bordure métal doré.
Au comptant Fr. 115.— A terme Fr. 126.—
Acompte Fr. 25.— Par mois Fr. 3.—

Pensez aux avantages de notre système de vente «Innovation».
En peu de temps nous avons vendu plus de 6,000 horloges «Innovation».
Nombreuses lettres de félicitations.

Nos 547, 557, 857, 957

Fabrique Innovation, A. Matthey-Jaquet, La Chaux-de-Fonds

Maison de confiance et de vieille renommée. — Fondée en 1903.
La première du genre en Suisse. - Toujours imitée, jamais égalée.
Demandez nos catalogues gratis et franco. Agents sérieux et honnêtes demandés
Beaux choix de montres, réveils et bijouterie. Indiquer le nom du journal.

LAINE DE MOUTON

La FABRIQUE DE DRAP DE NEIRIVUE (Gruyère) achète toutes quantités de laine lavée à **Fr. 9.50 et 10.— le kg.,** suivant qualité. P 1605 B 4287-1218

Paiement par retour du courrier.

Le charbon

peut être facilement remplacé chez le commerçant ou le particulier, par les déchets, pressés au moyen de la

Presse à levier patentée
PRESSBRICK

Demander le prospectus au concessionnaire exclusif :

F. KUNDERT
Zollikon 28, pr. Zurich

On demande à louer

1° Dans le Quartier des Places.
2° Dans le Quartier de l'Auge,
un local clair, chauffable, avec cuisine, situé au rez-de-chaussée.
Adresser les offres au plus tôt, à la **Direction de l'Edilité.**

Vente d'immeuble

L'office des poursuites de la Sarine vendra **en 2mes mises,** à son bureau, le **mercredi 31 octobre,** à 2 heures de l'après-midi, la **villa Noël** (Avenue de Pérolles, N° 37) habitation (9 chambres), cave et grand jardin de 897 mètres.

ON DEMANDE

personne sérieuse

et bien recommandée, sachant faire la cuisine et capable de tenir un petit ménage. 5425

S'adr. sous chiffre P 5528 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

On demande pour Fribourg

UN BON VENDEUR

pour un journal quotidien fixe et commission 5411

Adresser offres **Case postale 15391.**

RELIEUR

On achèterait d'occasion des **fers à dorer sur cuir et jeux de lettres.**

Faire offres à **Mlle J. Favez,** *Montbenon, 3,* **Lausanne.**

Contre-maître

sérieux, expérimenté et bien recommandé, **est demandé.** Position stable et bien rémunérée.

Adresser les offres par lettre avec curriculum vitae et copies de certificats à **MM. Perrin & Cie, Lausanne-Gare.**

Fruits d'accacias
SONT ACHETÉS

en toutes quantités

aux meilleurs prix

cueillette rénumératrice

pour adultes et enfants. Dépôts d'achat sont demandés.

Offres sous chif. K 8275 Y à *Publicitas S. A., Berne.*

Raisins de table

tessinois, la. noir

Caisse de 5 kg. Fr. **3.95**
» 10 » » **7.50** franco

Morganti et Cie, Lugano.

APPELEZ

le **N° 57.58,** à Berne, c'est le numéro auquel je m'adresse pour acheter ou vendre avantageusement mes **sacs vides.**

A.-B. ZIHLER
Fabrique de sacs, Berne

Faiblesses mentales

Timidité, peur, angoisse, anxiété, phobies, obsessions, idées fixes, indécision, volonté faible, mémoire diminuée, imagination faussée, etc., etc. sont guéries par traitement par correspondance. Succès garanti.

Ecrivez à **J. Candolfi,** *Grand Pré,* **Genève.** 5303

Pianos

en tous genres et tous prix.

Choix immense

Vente, location, échange

Accordages. Réparations

F. Pappé-Ennemoser
BERNE
54, Grand'Rue. Téléphone 1533
Maison de confiance

Raisins du Tessin noirs
5 kg. **Fr. 3.40**; 10 kg. **Fr. 6.30.** Franco par la poste.
Fils de S. Notari, Lugano.

A VENDRE

très beau et gentil bouledogue.

S'adresser sous P 5483 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Papiers peints

immense choix. Très bon marché **chez F. BOPP,** *Ameublements du Tir, 8,* **Fribourg**

Avant l'hiver

une bonne précaution à prendre est de faire une cure de

THÉ BÉGUIN

le meilleur dépuratif connu, qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient, rend capable de supporter les rigueurs de l'hiver. En outre :

il **GUÉRIT** les dartres, démangeaisons, boutons, clous, eczémas, etc.
il **FAIT DISPARAITRE** constipation, vertige, migraines, digestions difficiles, etc.
il **PARFAIT LA GUÉRISON** des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc. 4651-1079
il **COMBAT** avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte, 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies.
A Fribourg : Bourgknecht et Gottrau, Lapp.

AVIS
POUR LA
Semaine Suisse

Vous pouvez facilement décorer vos vitrines à bon compte et avec beaucoup d'effet avec des fleurs et verdures artificielles qui se vendent à la P 5550 F 5437

Rue de Lausanne 66, 1er ÉTAGE (pas de magasin).

SCIE A RUBAN

neuve ou usagée, grandeur moyenne, **est demandée** tout de suite à acheter. 5441

Adresser offres sous chiffre P 5558 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Achat de chèvres

Un achat de chèvres de la race blanche de la Sarine (sans corne) et de la race chamoisée des Alpes (avec cornes) aura lieu le **vendredi 26 octobre,** à 2 heures de l'après-midi, **à Plaffayon** et le **samedi, 27 octobre,** à 9 ½ heures du matin, à **Bulle.**

Fédération des Syndicats d'élevage.

Comptoir philatélique fribourgeois
63, RUE DE LAUSANNE, 63

Timbres-poste et albums pour collections. — Albums spéciaux pour les timbres de guerre.

Achat - Vente - Echange

Une personne sérieuse

habitant Fribourg ou environs, capable de diriger un atelier de tricotage mécanique (bas et chaussettes), **est demandée.** Bonnes connaissances de ces articles et de leur travail à la machine sont exigées, mais il n'est pas nécessaire que les personnes désirant faire des offres soient en possession de machines.

Offres détaillées sous chiffres Z 8381 Y à *Publicitas S. A., Berne.*

Gérante

Maison de denrées coloniales bien connue **demande gérante capable,** sérieuse et présentant bien, connaissant la branche confiserie ou denrées coloniales, et parlant allemand et français.

Adresser offres avec certificats, références, photographie et prétentions, sous chiffres R 8364 Y, à **Publicitas S. A., Berne.**

AVIS

Le soussigné se recommande aux agriculteurs des environs **pour le battage de leurs graines** à la machine à vapeur.

S'adresser à **Pierre Fischer, à Givisiez,** près Fribourg.

Banque Internationale de Commerce de Pétrograd
SUCCURSALE DE GENÈVE
6, Boulevard du Théâtre, 6

CAPITAL ET RÉSERVES : 120 MILLIONS DE ROUBLES

REÇOIT DES DÉPOTS
en Comptes Roubles
en Comptes Francs

A VUE ET A TERME aux meilleures conditions